

FORMATION APS ASD

OBJECTIFS :

Etre capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels en analysant ses situations de travail et en proposant des mesures d'amélioration, et d'adopter un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident.

Public concerné : Personnel d'entreprise des secteurs Sanitaire et Social, sans pré requis

Encadrement : Formateur certifié par l'INRS

Méthode pédagogique : Alternance d'apports théorique par des méthodes participatives et démonstratives puis de mises en application (mise en situation, exercices en sous groupes, atelier)

Moyens pédagogiques : PC, vidéo projecteur et divers supports pédagogiques tels que films, photos, diaporama, documents papiers et numériques. Matériel spécifique.

Modalité d'évaluation : Le Certificat sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur.

Dispositif de suivi de l'action et rendu : Attestations de présence de fin de stage. Dans le cas d'une évaluation favorable le stagiaire obtiendra son certificat d'acteur délivré par l'INRS. Son certificat sera alors valide 2 ans.

PROGRAMME:

Le rôle de l'intervenant à domicile dans la prévention des risques Santé et sécurité au travail

- Analyse des statistiques des accidents du travail dans l'établissement ou la profession
- Les enjeux de la prévention
- L'importance des risques
- Les acteurs de la prévention

Identifier les situations dangereuses

- L'accident et la maladie professionnelle
- Observer, repérer et formaliser une situation dangereuse

Les risques liés aux activités physiques

- Notions d'anatomie, de physiologie: Squelette, ligaments, muscles...
- Les limites du fonctionnement de la mécanique humaine : Lésions et conséquences sur la santé
- Les différents facteurs de risque : Poids des charges, âge etc.

Agir face à une situation dangereuse

- Proposer des mesures d'amélioration techniques et organisationnelles en s'appuyant sur les principes généraux de prévention
- Face à une situation de travail, informer son responsable hiérarchique sur les dangers identifiés et proposer des actions à mettre en œuvre.

Les techniques de manutention des personnes

- Aide au déplacement
- Redressement et abaissement couché/assis ;
- Redressement et abaissement assis/debout
- Rehaussement couché

- Utilisation planche de transfert, draps de glissement, disque pivotant, ceinture multitâche
- Utilisation d'un verticalisateur ou soulève malade (en option).

Rechercher les risques persistants pour protéger

- Identifier les sources de risques réelles ou supposées
- Rechercher les risques persistants (écrasement, électrisation, incendie/explosion, asphyxie...)
- Supprimer ou isoler le(s) risque(s)
- Dégager la victime
- Protection des populations en cas d'alerte

Examiner la victime et faire alerter

- Méthode d'examen d'une victime
- Identifier les signes et définir l'ordre de priorité des résultats à atteindre
- Alerter ou faire alerter

Secourir en connaissant les gestes appropriés à l'état de la victime

- La victime saigne abondamment : Compression directe...
- La victime s'étouffe : Claques dans le dos, compressions abdominales et thoraciques
 - La victime est consciente et se plaint : Malaise, brûlures, fractures, plaies
 - La victime est inconsciente, elle respire/elle ne respire pas

Evaluation certificative

Organisation et Budget

Formation initiale CPS	
Encadrement	Formateur CPS certifié par l'INRS
Effectif	4 à 10 stagiaires
Durée	3 journées (21 heures)